

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming /  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

## DISCOURS DE S. S. LEON XIII

Au Sacré Collège

Dans l'audience solennelle du 11 avril en réponse à l'adresse  
du cardinal doyen, Eme Oreglia

---

N revoyant ici aujourd'hui le Sacré Collège réuni autour de Nous, Nous éprouvons une consolation qu'il Nous eût semblé à peine permis d'espérer, il y a quelques semaines. Mais si le bon Dieu Nous a, d'un côté, visité par l'infirmité, il Nous a aussi, d'un autre côté, aidé lui-même dans sa bonté à en sortir sain et sauf ; et maintenant Nous voici rendu, grâce à lui, à l'accomplissement des devoirs de Notre vie et à Nos habituelles sollicitudes apostoliques. Gloire soit à Dieu de l'affliction et du soulagement, du péril et du salut. Nous n'omettrons pas de dire non plus que, au milieu des amertumes multiples qui, d'autre part et pour d'autres causes, Nous incombent ou Nous menacent, Nous avons été opportunément réconforté par les témoignages respectueux et empressés qui Nous sont parvenus de tous côtés adressés à Nous, mais destinés au Pontife. Grâces soient rendues en particulier à vous. Vénérables Frères, pour l'ardent dévouement que vous Nous témoignez aujourd'hui aussi et qui, d'ailleurs, Nous a toujours accompagné et aidé dans le long parcours de Notre laborieux pontificat.

Notre pensée se reporte volontiers, monsieur le cardinal, au fait que vous venez de Nous indiquer, que Nous avons Nous-même devancé par le désir, et qui arrive maintenant comme pour consoler d'un rayon bienfaisant le déclin de ce siècle. Certes, travailler à

rendre plus rare et moins sanglant le terrible choc des épées et préparer ainsi la voie à une vie sociale plus tranquille, c'est là une tâche si haute qu'elle fait briller dans l'histoire de la civilisation celui qui a eu assez d'intelligence et de cœur pour s'en faire l'initiateur. Aussi avons Nous salué cette initiative, dès son commencement, avec cette volonté empressée qui convient, en pareil cas, à qui remplit le mandat suprême de promouvoir et de répandre sur la terre la pacifique vertu de l'Évangile. Nous ne cessons de faire des vœux pour qu'un dessein aussi élevé soit suivi d'effets abondants et généraux. Veuille le Ciel que ce premier pas conduise jusqu'à faire l'expérience de résoudre les litiges entre nations par le moyen de forces purement morales et persuasives.

Que pourrait désirer et vouloir plus ardemment l'Église, mère des nations, ennemie née de la violence et du sang, et qui ne saurait accomplir ses rites sacrés sans conjurer par la prière le fléau de la guerre ? L'esprit de l'Église est un esprit d'humanité, de douceur, de concorde, de charité universelle ; et sa mission, tout comme celle du Christ, est pacifique et pacificatrice de sa nature, parce qu'elle a pour objet la réconciliation de l'homme avec Dieu. De là, l'efficacité du pouvoir religieux pour traduire en actes la vraie paix parmi les hommes, non seulement dans le domaine de la conscience, comme elle le fait tous les jours, mais aussi dans l'ordre public et social, en raison toutefois de la liberté qui lui a été accordée de faire sentir son action.

Cette action, chaque fois qu'elle est intervenue directement dans les grandes affaires de ce monde, n'a jamais manqué de produire quelque bienfait public. Il suffit de rappeler les nombreuses circonstances où il a été donné aux Pontifes romains de faire cesser les oppres-

sions, de conjurer les guerres, d'obtenir des trêves, des accords, des traités de paix. Ce qui les a fait agir, c'est la conscience de leur éminent ministère, c'est l'impulsion de cette paternité spirituelle qui porte les esprits à fraterniser et qui sauve. Malheur à la civilisation des peuples si l'autorité papale n'était accourue dans telles conjonctures, pour réfréner les instincts inhumains de l'oppression et de la conquête, en revendiquant de droit et de fait la suprématie naturelle de la raison sur la force ! Il n'y a qu'à laisser parler à l'appui les noms indissolublement unis d'Alexandre III et de Legnano, de saint Ghislieri (*S. Pie V*) et de Lépante.

Telle est, en effet, la vertu intrinsèque du pouvoir religieux. Les contradictions et les oppressions pourront bien ça et là en entraver les effets ; mais elle vit en soi immuable et indéfectible. De sorte que, quelles que soient les vicissitudes des temps, l'Eglise de Dieu suivra sereinement son cours, en répandant toujours ses bienfaits. Ses regards sont tournés vers le ciel, mais son action embrasse le ciel et la terre, parce que toutes les choses ont été unies dans le Christ, aussi bien celles qui sont au ciel, que celles qui sont sur la terre. Ce serait donc une vaine illusion que d'attendre une prospérité sincère et durable du pur humanisme, de même que ce serait recul et ruine que tenter de soustraire la civilisation au souffle du christianisme qui lui a donné sa vie et sa forme et qui, seul, peut lui conserver la solidité de l'existence et la fécondité des fruits.

Nous implorons sur vous, vénérables Frères, la plus grande abondance des faveurs célestes, ainsi que sur les évêques, les prélats et sur tous ceux qui sont ici présents, en accordant à tous d'un cœur paternel la bénédiction apostolique.

---

## L'ÉDUCATION CHEZ LES HÉBREUX

L'ÉDUCATION, chez les Hébreux, a toujours eu pour objet de développer l'enfant par l'exercice raisonné de ses facultés physiques, intellectuelles et morales, de le rendre ainsi capable d'occuper parmi les siens la place qui convenait à son rang, et d'en faire un défenseur de sa patrie et de sa foi.

Cette formation graduelle se faisait dans les familles, les parents se déchargeaient très rarement sur d'autres personnes, d'un soin que Dieu lui-même leur imposait par des préceptes formels.

L'Écriture Sainte en plusieurs endroits, mentionne cependant le fait de familles riches confiant ainsi à des mains étrangères la garde temporaire de leurs enfants ; mais ceux-ci n'en étaient pas moins, de la part de leurs parents, l'objet d'une surveillance active et inquiète.

Le plus souvent, les jeunes filles en grandissant, restaient à la maison, vivaient retirées et s'occupaient des devoirs du ménage ; elles allaient puiser l'eau à la fontaine, et parfois gardaient les troupeaux. Les garçons, de leur côté, développaient leurs forces par des exercices et des jeux ; à une certaine époque, il y eut à Jérusalem même, un gymnase, et l'on voit que les fils d'Aaron, au temps de Machabée, s'exerçaient à la palestre et au disque. Mais ce n'était là que des amusements passagers. Ils s'appliquaient surtout à apprendre le métier de leur père auquel ils se livraient s'ils ne se sentaient entraînés ailleurs par la force des circonstances. Jésus, durant sa vie publique, se fait charpentier comme l'était son père nourricier. Paul, dans son enfance, avait

appris à fabriquer des tentes, et il gagnait sa vie à cette industrie.

Le travail manuel a toujours été en honneur chez les Juifs ; et c'était une maxime des rabbins que « n'enseigner aucun métier à son fils, c'est en faire un voleur de grand chemin. » Voilà ce qui fait que les arts prirent un grand développement en Palestine, et que le nombre des artisans y fut toujours considérable.

L'éducation intellectuelle tendait presque toujours à faire connaître la loi, selon l'obligation rigoureuse que Moïse en avait faite aux parents ; et les pieux Israélites ne manquaient pas de remplir ce devoir avec une grande fidélité. On le voit par l'histoire de David instruit dès sa jeunesse, et priant Dieu que son fils Salomon profitât de l'éducation qui lui était donnée. Salomon lui-même disait au père de famille : « Instruis ton fils, il te consolera et fera les délices de ton âme, » et le père, comme Tobie, suivait ce conseil en instruisant son fils et ses petits fils.

Dans la famille juive, dès qu'il avait commencé à parler, l'enfant apprenait quelque passage de la loi, puis on lui en seignait à lire ; le texte écrit lui était mis entre les mains et il se livrait jeune encore, à la lecture et à la méditation du livre saint. Ceci nous est connu par Joseph, et aussi par le Talmud. On en a encore des exemples nombreux dans l'ancien et le nouveau Testaments ; et saint Paul lui-même nous apprend que son disciple Timothée avait hérité de la foi de son aïeule et de sa mère, et dès son enfance, appris les Saintes Lettres.

C'est la formation morale surtout qui importe même en ce monde au bonheur de l'homme, beaucoup plus que le développement du corps ou de l'intelligence. Les habitudes contractées dans l'enfance et la jeunesse durent ordinairement toute la vie, et voilà pourquoi il

---

incombe au père et à la mère de donner de bonne heure à l'enfant, dans le sanctuaire de la famille, de solides leçons de vertus.

C'est cette vertu de leurs fils qui fera plus tard la joie des parents eux-mêmes ; si bien que, selon l'Écriture Sainte, il vaut mieux avoir un seul fils pieux qu'une nombreuse postérité d'enfants impies. C'est donc par une bonne éducation morale que le père se prépare dans ses fils de dignes successeurs et héritiers.

La même loi qui oblige les parents hébreux à former leurs enfants à la vertu, oblige ceux-ci à écouter les leçons paternelles, et à les mettre à profit. Et s'il se montrent indociles, elle recommande d'user de la correction, non pas une correction aveugle et brutale, procédant de la colère et faite avec dureté, mais une correction sage et raisonnée, affectueuse et ferme tout à la fois, dont l'enfant coupable comprenne le motif et accepte la sévérité ; cette correction, imposée souvent malgré lui au cœur paternel, n'a pas d'autre objet que d'amender le naturel de l'enfant et le rendre meilleur pour son propre bien et pour l'honneur de ses parents. Telle est la doctrine des Livres Saints qui inspirait l'éducation chez les hébreux.

« La verge et la correction procurent la sagesse ; mais l'enfant abandonné à ses caprices fait la honte de sa mère. »

« Ne ménage pas la correction à l'enfant ; car si tu le frappes de la verge, il ne mourra point » (de la mort de l'âme). Le père qui ménage la verge n'aime pas son fils ; celui qui chérit son enfant le corrige au matin de la vie.

(Prov. xxix, 15.)

---

## LES LITANIES DU SACRÉ-CŒUR

La *Semaine religieuse* de Marseille publie le Bref suivant :

LÉON XIII, PAPE.

POUR PERPÉTUELLE MÉMOIRE.

Notre vénérable frère l'évêque de Marseille Nous ayant fait connaître que, soit dans son diocèse, soit dans les monastères de la Visitation répandus dans le monde entier, les fidèles ont pris la coutume de réciter les Litanies du Sacré-Cœur de Jésus, récemment approuvées par la Sacrée Congrégation des Rites ; afin qu'un exercice de piété aussi salutaire se développe de jour en jour davantage ; Nous, appuyé sur la miséricorde de Dieu tout-puissant et sur l'autorité de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul, à tous et à chacun des fidèles des deux sexes, qui, soit dans le diocèse de Marseille, soit partout ailleurs, dans les monastères de la Visitation, réciteront, au moins avec contrition en public ou en particulier, les dites Litanies du Sacré-Cœur de Jésus, faisons rémission, en la forme accoutumée de l'Eglise, pour le jour où ils accompliront cet acte de piété, de trois cents jours de peine canonique, et Nous accordons également qu'ils puissent s'ils le préfèrent, appliquer cette indulgence partielle à l'expiation des souillures et des peines des défunts.

Nonobstant toutes choses contraires. Les présentes devant être valables à perpétuité. Nous voulons en outre qu'aux copies ou transcriptions des présentes Let-



tres, même imprimées, signées par un notaire public et munies du sceau de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique, la même créance soit absolument accordée, qui le serait aux présentes elles-mêmes, si elles étaient exhibées ou montrées. Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le vingt-huitième jour du mois de mars, de l'an 1899, et de Notre Pontificat l'an vingt-et-deuxième.

Pour l'Em. card. MACCHI,

Nicolas MARINI, substitut.

---

## LEON XIII ET MGR DE CABRIERES

---

SA Sainteté Léon XIII a envoyé à Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, une médaille d'or, à l'occasion de la célébration des noces d'argent de ce prélat.

Le Saint-Père a, en outre, daigné adresser, à propos de cet envoi, la lettre suivante à Mgr de Cabrières :

*A notre vénérable frère, François-Marie-Anatole, évêque de Montpellier.*

### LÉON XIII, PAPE

Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique,

Votre clergé et vos fidèles vous félicitent à bon droit et Nous vous félicitons Nous-même d'avoir atteint aujourd'hui la vingt-cinquième année de votre épiscopat.

Pour Nous cependant, plus encore que la durée de

votre charge et de celle de votre vie, Nous pensons que vous devez vous réjouir d'avoir, avec la grâce de Dieu, rempli saintement vos devoirs de pasteur, et d'avoir vu votre troupeau répondre à vos désirs par ses progrès dans le bien.

Pour vous témoigner Notre bienveillance, spécialement dans cette circonstance heureuse, Nous avons voulu vous adresser ces lettres et Nous vous envoyons une médaille d'or, souvenir de Notre affection.

Nous ajoutons que c'a été, de votre part, une délicate pensée, dans votre récent voyage au tombeau des apôtres, de Nous avoir offert les volumes de sciences sacrées composés jusqu'à ce jour, à l'usage des élèves de votre séminaire.

Cet hommage nous a été particulièrement agréable, soit parcequ'il est une preuve de votre attachement et de celui de votre clergé au Siège apostolique, soit parce qu'on peut en induire quelle place tient dans votre diocèse l'amour des études.

Que les élèves du sanctuaire continuent à s'appliquer de toutes leurs forces aux études philosophiques et théologiques et à les puiser à des sources autorisées. Plus ils posséderont de science, plus aussi, une fois élevés au sacerdoce, s'ils joignent au savoir la sainteté de la vie, ils seront à même de contribuer au salut des âmes.

A cet effet, à vous, vénérable frère, ainsi qu'aux professeurs et aux élèves de votre séminaire, Nous accordons de tout Notre cœur la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint Pierre, le XXe jour de mars de l'année MDCCCXCIX, de Notre pontificat la XXIIe.

LÉON XIII, PAPE.

---

## L'ÉLECTRICITÉ SANS FIL

Il n'entre point dans nos attributions ordinaires de parler sciences physiques ; cependant nous devons mentionner cette découverte récente de l'électricité sans fil, parceque ce nouveau pas dans la marche du progrès est encore au crédit du nom catholique, et aussi parceque l'Église elle-même ne manquera pas de tirer de grands avantages d'une facilité plus grande apportée dans les rapports sociaux.

Pour aujourd'hui nous nous contentons de reproduire l'explication sommaire très simple et très ingénieuse, donnée par le Pèlerin, de ce qui agite le monde savant de tous les pays.

\* \* \*

Les ondes électriques, comme les ondes sonores et les ondes lumineuses, font des ronds successifs dans l'espace, qui s'élargissent au delà de leur centre, comme les ronds produits sur l'eau, quand on y jette une pierre.

Les ondes sonores formées par un bruit s'en vont donc tout autour dans l'espace indéfiniment. Lorsque ces ondes rencontrent le nerf auditif abrité dans l'oreille de l'homme, elles se répercutent en notre centre nerveux, de manière à nous faire percevoir la sensation du son. L'onde sonore voyage doucement, 360 mètres par seconde, et l'oreille humaine ne la perçoit plus lorsqu'elle vient de trop loin, fût-elle produite par le tonnerre. Les oreilles plus sensibles de certains animaux perçoivent les ondes sonores, alors que l'oreille de l'homme n'est

plus impressionnée. Pour ces animaux, tous les hommes sont plus ou moins sourds.

\* \*

Les ondes lumineuses produites par une lumière, une chandelle ou un astre, s'en vont de même en ronds qui s'élargissent dans l'espace indéfiniment. Lorsque ces ondes lumineuses rencontrent le nerf visuel caché dans l'œil, elles se répercutent en notre centre nerveux de façon à nous faire percevoir la sensation de la lumière. L'onde lumineuse voyage un million de fois plus vite que l'onde sonore, elle fait 308 millions de mètres par seconde et, allant plus vite, l'œil la perçoit aussi de plus loin que l'oreille ne perçoit le son. C'est ainsi que les ondes lumineuses qui se dégagent des astres très éloignés mettent des siècles à parcourir l'espace et arriver jusqu'à nos yeux.

Certains animaux perçoivent aussi les lumières, ou les objets éclairés, à des distances où notre œil ne voit plus rien. Pour eux, nous sommes plus ou moins aveugles.

\* \*

L'onde électrique produite au moyen des divers instruments de physique (suivant la découverte de M. Hertz) se propage de la même façon. Elle va aussi vite que la lumière, traverse certains obstacles comme la lumière traverse le verre ; mais comment la recueillir ? et jusqu'à quelle distance ? Nous n'avons ni une oreille, ni un œil, ni un nerf pour la faire percevoir sous une forme quelconque à nos sens.

Un savant professeur de l'Institut catholique, M.

Branly, a fabriqué, à défaut d'oreille ou d'œil, un tube.

Ce tube, qui vient ainsi compléter l'homme, contient de la limaille.

Lorsque ce tube est sous l'influence d'effluves électriques, la fine limaille, qui ne conduisait presque pas l'électricité, la conduit admirablement. L'onde électrique s'y manifeste comme un courant télégraphique ordinaire et fait jouer un appareil télégraphique quelconque : sonnerie ou Morse.

\* \* \*

Toutefois ce sixième sens inventé par M. Branly est beaucoup moins parfait que l'œil ou l'oreille. Quand le courant utile s'y est produit, causé directement ou indirectement par l'onde électrique, ce courant persévère et la sonnerie marche indéfiniment. C'est un peu comme si l'oreille ayant perçu un son, ce son continuait à être perçu à la façon d'un tuyau d'orgues.

Le perfectionnement qui a permis d'établir le télégraphe sans fil consiste à donner une secousse au tube aussitôt le courant passé, et alors, par le fait de cette simple secousse, le courant cesse et le tube ne sera impressionné à nouveau, que si une nouvelle onde sonore vient à passer. Aussitôt celle-ci arrivée, le courant se manifeste ; une nouvelle secousse automatique fait cesser l'action et l'onde peut recommencer indéfiniment.

Cette explication donnée par un profane sera mieux saisie par les autres profanes que des explications plus savantes, et nous la plaçons ici pour nos lecteurs non physiciens.

\* \* \*

Peut-être avons-nous un sens inconnu qui nous révélerait l'onde électrique, peut-être tel animal y est-il plus sensible que nous ?

\* \* \*

Maintenant, à quelle distance le tube Branly nous permettra-t-il de recueillir les ondes ? Quels troubles d'autres ondes électriques apporteront-elles aux ondes émises ? C'est ce qu'on étudie entre les côtes franco-anglaises avec les appareils de l'Italien Marconi, et c'est ce que M. Ducretet étudie avec persévérance à Paris entre divers Observatoires. Sa dernière expérience entre le Sacré-Cœur de Montmartre et la nouvelle église de Sainte-Anne, à travers les effluves de Paris et ses innombrables usines électriques, a fort bien réussi. Nous espérons donc de nouvelles surprises.

\* \* \*

En pratique, on envoie des séries d'ondes électriques qui produisent des traits ou des points sur un appareil Morse. Les opérateurs forment les ondes dans une chambre, et de là, un fil conducteur les porte au haut d'un mât, à une plaque d'où l'onde s'élançait dans l'espace.

A l'autre extrémité, l'onde électrique rencontre un mât semblable, avec une plaque, et l'onde descend, par un fil conducteur, dans une chambre où est le tube Branly et l'appareil Morse.

En sorte qu'aux deux extrémités les opérateurs sont tranquillement chez eux, en un grenier ou dans une cave, et les deux mâts qui cause entre eux leur apportent au coin du feu la conversation.

\* \* \*

A l'heure voulue, les inventions éclatent souvent en divers pays à la fois, comme pour manifester que l'heure providentielle a sonné. Ainsi la télégraphie, dont le principe était connu depuis l'antiquité, a surgi à la fois dans cinq ou six pays.

Quand il plaît à Dieu de laisser tomber quelques secrets naturels comme des gouttes de pluie sur la terre, les pauvres humains voient leurs relations se bouleverser et s'aperçoivent combien ils étaient ignorants la veille. Ils le sont bien davantage pour demain.

---

## LA LANGUE LATINE

---

**N**OUS avons dit, et nous répétons sans craindre la contradiction, que la méthode romaine de prononcer le latin, entre autres avantages, a celui d'être beaucoup plus simple et plus facile que la méthode dite française. En voici une preuve. La grande différence, quant au son porte surtout sur la voyelle *u*. A Rome, il n'y a qu'une seule façon de dire *u*; c'est *ou* tout simplement. D'après la façon française il faut apprendre et faire apprendre aux enfants, au moins cinq ou six prononciations différentes; et cela sans aucune logique, sans même aucune relation avec la prononciation du français; c'est de l'arbitraire pur et simple. *Manus, u*, *lingua, ou*; *tunc, un*; *defunctus, on*; *Dominum, omme*, à moins qu'on ne dise comme à Marseille, *Dominon nostron*.

En vérité, quelle peut être ici la règle générale, et surtout, quels sont les mots français qui correspondent à ces divers sons très peu euphoniques ?

Et nous ne parlons pas des diphtongues eu, au, qui modifient encore le son de l'u, et n'existent pas dans le romain.

La même remarque peut s'appliquer à presque tout l'ensemble de la méthode dite française.


Du reste, est-ce bien une méthode française ; Il est certain qu'en France, un bon nombre surtout dans les communautés religieuses, reviennent au romain ; bien plus, si l'on consulte les ouvrages latins édités autrefois en France, à Lyon ou à Paris, on constatera qu'alors on devait prononcer à peu près comme on le fait aujourd'hui à Rome.

Nous nous demandons si, en dehors de la routine dont nous admettons volontiers la valeur pratique, il reste un argument en faveur de la méthode improprement dite française, de prononcer le latin.

---

## LE MARTYRE DU R. P. VICTORIN

---

 OICI les horribles et tragiques détails que nous donnent les *Missions catholiques* sur les scènes sanglantes qui ont accompagné le meurtre du R. P. Victorin, missionnaire en Chine.

Le R. P. Victorin (Jean Delbrouck), de l'Ordre des Frères Mineurs, né à Boirs (Belgique), le 14 mai 1870, était arrivé en Chine au mois de mars 1897.

Mgr Christiaens lui assigna pour première mission Houa-kia-ko ; il y fut atteint d'une fièvre maligne, qui ne le quitta qu'au mois de décembre de la même année. Le vicaire apostolique l'envoya ensuite à Tan-tse-chan,



grande chrétienté située dans les montagnes. Il y resta jusqu'au mois de septembre 1898. A cette époque, le R. P. Marcel, résidant à Che-keou-chan, tomba gravement malade, et le R. P. Victorin s'empessa d'aller l'assister.

\* \* \*

Des bruits de persécution encore confus et lointains commençaient à circuler. Le 28 novembre, le Père envoya un courrier à I-tchang pour exposer les dangers de sa situation :

« Venez vite à mon secours, disait-il, autrement ce sera trop tard ; le mandarin de Pa-tong ne fait rien, il ne répond pas même à mes supplications répétées. Je ne sais que faire... »

\* \* \*

Mgr Christiaens étant malade à Han-Keou, le R. P. Cassien alla trouver le grand mandarin d'I-tchang et fit tout ce qu'il put pour secourir le P. Victorin. Le haut fonctionnaire donna ses ordres, mais, hélas ! le mandarin de Pa-tong ne remua pas !

\* \* \*

Les chrétiens de Siao-me-tien croyant que leur cher missionnaire serait plus en sûreté chez eux, vinrent le trouver le 29 novembre. Le P. Victorin se décida à quitter Che-keou-chan pour aller à Siao-me-tien, chrétienté à 12 kilomètres de là.

Le même jour, à Tsong si, à 36 kilomètres de Che-keou-chan, la persécution éclata comme un ouragan ; des rebelles attaquent les chrétiens, pillent et brûlent leurs maisons. Ceux-ci, pour sauver leur vie, se réfu-

gient dans les cavernes ou sur les montagnes. Dans la fuite, deux catéchumènes tombèrent entre les mains des bandits :

— Apostasiez ou mourez !

Un des deux catéchumènes répondit :

— Apostasier ? jamais ! Tuez-moi si vous voulez, je suis chrétien.

Les brigands lui firent subir différentes tortures, puis lui tranchèrent la tête.

\* \*

Le lendemain, vers 7 heures du soir, un néophyte vint raconter au P. Victorin ces horribles scènes.

A peine les chrétiens eurent ils entendu son récit, que chacun chercha son salut dans la fuite. Moment terrible ! voilà le pauvre missionnaire abandonné de tous, dans un endroit dont il ne connaît pas les routes et entouré de toutes parts de mortels ennemis. Que faire ?

A ce suprême moment l'idée de sa mère préoccupe son esprit. A la hâte, il lui écrit quelques lignes qu'il arrose de ses larmes. La lettre finie, il la confie à un chrétien, en recommandant de la faire parvenir à sa famille.

Accompagné de son servent de messe et d'un domestique, il se met ensuite en marche vers 10 heures du soir. Tout à coup, son domestique lui dit :

— Père, à 6 kilomètres d'ici, il y a une caverne en haut de la montagne. Il faut y aller.

\* \*

Alors commença une vraie route de calvaire Il fallait

grimper dans l'obscurité, se frayer un passage à travers les ronces et les épines, s'accrocher aux arbres et aux pierres, et tout cela avec l'obsession que les ennemis approchent.

Avant l'aurore, les fugitifs avaient gagné la caverne ; ils croyaient y avoir trouvé un bon refuge, mais cet espoir fut de courte durée ; en effet, après y être resté quatre jours, leur retraite fut découverte par les païens. Il faut se remettre en route ! Il est minuit ; l'obscurité profonde et une pluie incessante rendent la marche bien pénible. Tchang serait un abri assuré, mais personne ne connaît la route.

— Courage ! dit le missionnaire à ses compagnons, nous sommes sous la garde du bon Dieu.

Pour éviter toute rencontre, ils suivirent un torrent. Au matin, les pieds tout en sang, n'en pouvant plus, le pauvre Père s'assit sur un rocher pour prendre un peu de nourriture. Il devenait impossible de continuer la même route. C'est pourquoi il envoya son domestique chercher un autre chemin. Hélas ! le fidèle serviteur ne devait plus revenir ; il fut arrêté par les rebelles qui s'empressèrent de le dévaliser.

Quelques effets saisis sur lui furent pour les bandits un indice certain que le missionnaire était dans le voisinage.

\* \* \*

Les forcénés, joyeux, se mettent à pousser des hurlements, courent à droite et à gauche en cherchant leur proie. Le P. Victorin tâcha bien de leur échapper, mais il ne tarda pas à tomber entre leurs mains.

Aussitôt on lui arrache ses habits, on lui lie les mains et, comme il avait les pieds tout contusionnés, on l'em-

porte à Houang-pé-chan. Il y arriva à 7 heures du matin. Dès qu'on le vit, ce fut une clameur horrible, des cris de rage. On le frappa de coups de bambou, puis on l'emmena à Che-keou-chan, où son agonie dura six jours.

\* \* \*

Les mauvais traitements qu'il a subis doivent avoir été effroyables ; cinq jours, il resta suspendu à un arbre par les mains liées ensemble. On le piquait, on le tenailait avec des fers rougis au feu. Aux souffrances du corps s'ajoutaient celles de l'âme ; il vit torturer, puis égorger huit de ses néophytes.

Enfin, le 11 décembre, le P. Victorin fut décapité ; chaque chef voulut le frapper, et ce ne fut qu'au dix-septième coup que la tête roula par terre. Ces tigres se mirent à étancher leur soif diabolique en buvant tout le sang de leur victime. La tête fut exposée, puis traînée dans la boue ; le crâne fut fracassé à coup de massue et la cervelle mangée. Avec une hache on ouvrit le corps depuis le bas-ventre jusqu'au cou, afin de pouvoir en extraire le cœur et les poumons. On découpa la partie supérieure de la cuisse gauche et les brigands partagèrent la chair entre eux.

\* \* \*

Quelques chrétiens de Che-keou chan apportèrent la nouvelle à I-tchang. Aussitôt, le grand mandarin de cette ville envoya une dépêche au mandarin de Pa-tong pour lui demander des explications. Celui-ci répondit :

— Le Père a été pris, mais il est encore vivant.

Dans une seconde dépêche il disait :

— Le Père est mort ; mais je ne sais si c'est de mort naturelle ou de mort violente.

Le 6 décembre il avait reçu ordre de le protéger, et le 11 le massacre eut lieu. Durant cinq jours, s'il avait eu un peu de bonne volonté, il aurait facilement pu intervenir, car de Pa-tong à Che-keou-chan il n'y avait que quatre jours de marche.

\* \*

Le 23 janvier, le mandarin d'I-tchang nous écrivit que le corps de *Tong-jo-wang* (nom chinois du P. Victorin) était arrivé, qu'on pourrait le porter à l'église et l'ensevelir. Nous répondîmes qu'il fallait d'abord examiner le corps en présence du mandarin. Il fit des difficultés, c'est pourquoi nous avertîmes alors M. d'Autremer, consul de France à Han-Keou.

\* \*

En attendant on avait placé le cercueil sur la rive du fleuve. Abominable barbarie des chinois : ils se mirent à le piétiner, à vomir des malédictions et des sarcasmes contre le pauvre martyr !

— Ah ! s'écriaient-ils, qu'on a bien fait de manger la chair de ce diable d'Occident. Il faut encore prendre ses os et en faire de la soupe. Oui, nous voulons à notre tour manger de la chair européenne à I-tchang !

\* \*

Le jeudi 26 janvier, le mandarin fut forcé, par un ordre du vice-roi, de donner un endroit convenable pour faire la constatation et l'examen du corps. Les Chinois, par superstition, ne permettent pas qu'un mort entre dans l'enceinte des villes ; ainsi, il fallait chercher un lieu hors des murs. Le mandarin indiqua la pagode de Long-wang.

A l'ouverture du cercueil, la vue de cette tête ensanglantée, de cette poitrine ouverte, de ce corps tout couvert de blessures, nous perça le cœur. Le mandarin, lui, resta dur comme une pierre sans laisser voir la moindre émotion et sans dire un seul mot.

Le corps fut revêtu des ornements sacerdotaux, puis placé dans un beau cercueil. Les Frères avaient à la hâte changé la pagode en chapelle ardente.

C'est là que repose en paix notre bien-aimé confrère, tandis que nous attendons avec impatience que justice lui soit rendue.

\* \* \*

Nous implorons le secours des prières de toutes les personnes qui liront ces lignes afin que Dieu daigne abréger nos épreuves.

Le sacrifice de sa vie que le P. Victorin a fait si généreusement, vaudra, nous l'espérons, à sa chère mission du Hou-Pé, des grâces de choix et un précieux accroissement de fidèles. *Sanguis martyrurum, semen christianorum !*

« Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise... Ce que la Vérité même a établi demeure inébranlable, et le Bienheureux Pierre, conservant la solidité de la pierre qu'il a reçue, n'abandonne point le gouvernail de l'Eglise qui lui a été confié. C'est Pierre qui chaque jour, répète dans l'Eglise universelle : « Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant »... Lors donc que nous faisons entendre nos exhortations à votre sainte assemblée, croyez que celui-là même vous parle dont nous tenons la place. »

Saint LÉON-LE-GRAND, Pape.

## NECROLOGIE

## L'ABBE ROUXEL

NOUS citons de *La Presse*, les lignes suivantes sur un prêtre dont la mort a jeté dans le deuil le clergé canadien et une bonne partie de celui des Etats-Unis.

M. l'abbé Hyacinthe Rouxel, P. S. S., a succombé, ce matin, à l'Hôtel-Dieu, à la maladie qui l'avait fait se retirer du Séminaire, il y a à peine quelques jours.

Quoique sa maladie ait été annoncée très critique, hier, le clergé du Canada, comme celui des Etats-Unis, apprendront avec une douloureuse surprise la mort de ce saint prêtre, de ce docte professeur, de ce philosophe solide, de cet humble savant, de cet homme d'intelligence par excellence.

Le clergé perd un conseiller éclairé comme la ville de Montréal perd un historien à qui l'on a dû de résoudre mille problèmes de notre histoire canadienne.

Né le 22 juin, à Valognes, diocèse de Coutances, en Normandie, Hyacinthe Rouxel fit ses études à Paris et fut ordonné en 1854. A la suite de sa solitude, en 1855, il fut envoyé au Séminaire de Baltimore, où il demeura une année. Il arriva à Montréal en 1856 et fut employé une année au ministère, après laquelle il fut attaché au Grand Séminaire qui devint, jusqu'à sa mort, le théâtre ordinaire de son zèle et de ses travaux.

L'abbé Rouxel était un véritable puits de science. Sa chambre reste une bibliothèque où sont empilés les documents les plus importants de l'histoire et du dogme. L'abbé Rouxel étudia à fond, en effet, le droit canonique, l'écriture sainte, la liturgie et particulièrement la

morale, qu'il enseigna pendant près de quarante ans. Les quatre ou cinq mille séminaristes qui sont passés par ses classes ont conservé de lui la vénération d'un érudit distingué, joignant la piété à la science, et continuant, à ses heures de loisir, à prodiguer ses conseils et sa direction aux prêtres et mêmes aux évêques de tout notre continent qui n'ont jamais manqué de demander ses lumières aux heures difficiles.

La mort de ce savant prêtre mettra en deuil le clergé américain autant que la maison de Saint-Sulpice, qui subit une perte irréparable.

Le service funèbre de M. l'abbé Rouxel a été célébré le 9 du courant, à Notre-Dame, au milieu d'un grand concours d'évêques, de prêtres et de fidèles. Mgr Decelles a chanté la messe, et Mgr Bruchési, après une allocution émue, a donné l'absoute. Les restes mortels du regretté et vénéré défunt ont été déposés dans le caveau de la chapelle du grand séminaire de Montréal. *Requiescat in pace.*

---

## LE MONDE RELIGIEUX

---

**R**OME. — Le 6 avril, Sa Sainteté a donné audience à un groupe de quarante-sept Hollandais dont le pèlerinage à Rome a été organisé sous le haut patronage de l'internonce apostolique à La Haye, Mgr Tarnassi.

Les pèlerins ont été présentés au Saint-Père par leur directeur M. le chev. Kieckens. Sa Sainteté les a successivement admis au baisement du pied et de la main, pendant qu'Elle s'entretenait affablement avec chacun,



accueillant leurs généreuses offrandes, s'enquérant de l'état de leurs œuvres catholiques et les réconfortant par sa bénédiction. Ce pèlerinage est un significatif témoignage d'attachement que les catholiques de Hollande ont donné au Souverain Pontife, à la veille de cette conférence de La Haye, d'où une opposition sectaire l'a exclu, et au lendemain de ce mémorable discours au Sacré Collège, par lequel on peut dire que Léon XIII a inauguré lui-même la conférence pour la paix.

— Au mois d'avril dernier Léon XIII a accordé, coup sur coup, une audience à deux groupes distincts de publicistes catholiques venus de Belgique. Sa Sainteté les a retenus longuement, leur témoignant la plus affectueuse sollicitude pour les intérêts religieux et sociaux de la Belgique. A cet effet, il leur a recommandé de nouveau l'étroite union qui s'impose aux catholiques belges, au prix même de sacrifices réciproques, afin de mener avec vaillance et efficacité la lutte contre le socialisme.

Cette paternelle insistance du Saint-Père sur l'accord qui devrait régner entre les catholiques, toutes les fois qu'ils ont à lutter contre un adversaire commun, est d'une application générale, et nous pourrions en faire largement notre profit.

— Léon XIII a publié, le 11 mai courant une encyclique prescrivant, pour la fin du siècle, la consécration au Sacré-Cœur de Jésus, du genre humain tout entier.

Un triduum de prières aura lieu, comme prélude à ce grand acte, les 9, 10 et 11 juin 1900.

— Un décret déclarant l'authenticité des miracles du bienheureux de la Salle, a été promulgué le 30 avril.

— La bulle d'indiction du jubilé qui s'ouvrira le 25 décembre, a été publiée à Saint-Pierre, le 11 du courant, fête de l'Ascension.

Le Souverain-Pontife a manifesté l'intention de créer cardinal un archevêque de l'Amérique latine, à l'occasion du concile qui doit avoir lieu à Rome, le 28 mai, dans la chapelle du collège sud-américain.

S. Em. le cardinal di Pietro inaugurerà ce concile, au nom du Pape, en présence d'environ cinquante archevêques et évêques. Ceux-ci, au cours des réunions préparatoires tenues dans leurs contrées respectives, ont élaboré un programme qui comprend onze cents articles relatifs au dogme, à la morale, à la discipline et à la liturgie.

**France.**—On a célébré avec pompe, à Paris, le 22 avril, dans l'église de Saint-Etienne du Mont, le deuxième centenaire de la mort de Racine.

Pendant la célébration de la messe, on a fait entendre plusieurs fragments des œuvres du grand poète.

Après la messe, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, monte en chaire.

Le brillant orateur s'excuse d'abord de prendre la parole pour remplacer le vénérable cardinal d'Autan que « tout le pays lettré désirait » et qui est contraint, après une inquiétante maladie, de ménager ses forces.

Mgr Touchet établit que, malgré sa vénération pour plusieurs grands personnages de Port-Royal, Racine ne saurait être considéré comme un janséniste doctrinaire et que, par conséquent, rien ne s'oppose à ce que la chaire chrétienne fasse la commémoration de ce grand poète national.

Après un brillant parallèle de Corneille et de Racine, l'orateur rappelle les magnificences de la première représentation d'*Esther* et fait ressortir le caractère profondément chrétien des principales pièces de Racine.

Puis il parle, avec une vibrante éloquence, de la mort si édifiante du grand poète et il conclut :

« Si vous vivez comme lui, messieurs, la postérité gardera votre nom ; si vous mourez comme lui, le Christ cueillera votre âme.

« Aucun souhait qui vaille mieux que celui-là, puisque, réalisé, il vous assurerait, outre les gloires passagères du temps, les infinis bonheurs de l'éternité. »

— On prévalue à 60,000 le nombre des hommes qui, de toutes les parties de la France, ont pris part au pèlerinage de Lourdes au mois d'avril dernier. Ce pèlerinage s'est terminé par une belle démonstration de piété, à Montmartre sous la présidence de S. E. le cardinal Richard.

— Le bateau des œuvres de mer, le *Saint-Paul*, s'est échoué, pendant une tempête, sur les côtes d'Islande. C'est un vrai désastre pour les pêcheurs français auxquels il apportait des secours religieux et matériels de toutes sortes.

— Nous lisons dans la *Semaine religieuse* d'Autun :

« Son Eminence a été informée par Mgr Nocella, postulateur de la cause de la bienheureuse Marguerite Marie, que le 17 mars dernier, la procédure concernant le miracle opéré à Pompéi, le 17 octobre 1896, s'est terminée par une approbation complète.

« On sait que deux miracles sont exigés entre la béatification et la canonisation. Le premier étant officiellement reconnu et approuvé, il reste à supplier la bonté de Dieu pour obtenir que le second miracle soit prochainement opéré par l'intercession de la fidèle servante et apôtre du Sacré-Cœur de Jésus. »

Italie.—Le 18 avril a été inauguré à Ferrare le 16e

congrès général des catholiques d'Italie sous la présidence d'honneur de l'archevêque de Ferrare, Mgr Respighi, et la présidence effective du marquis Philippe Crispolti. Vingt évêques et un grand nombre de notabilités catholiques assistaient à la séance inaugurale. Beaucoup d'autres évêques ont envoyé leur adhésion au congrès.

— Le congrès général des catholiques d'Italie, dans sa deuxième séance, a voté avec enthousiasme une adresse d'absolu dévouement au Souverain Pontife, ainsi que les conclusions pratiques proposées par les diverses sections. S. Em. le cardinal Svampa a prononcé un éloquent discours. Ont aussi parlé, très applaudis, les évêques de Padoue et de Plaisance.

**Allemagne.** — A la porte de l'église de Thann, en Alsace, dédiée à saint Théobald et magnifiquement restaurée, on vient de dresser, dit l'*Italia reale*, une statue de Léon XIII, haute de trois mètres. Le *Volkfreund* de Strasbourg dit que la statue, œuvre du sculpteur Hills, est très belle. Ce journal ajoute que c'est la première fois au delà des Alpes que la statue d'un Pape vivant figure sur la façade d'une église.

**Chine.** — L'ordre séraphique possède actuellement, en Chine, neuf vicariats apostoliques : le Chen-si septentrional, le Chan-si septentrional et le méridional, les trois vicariats du Hou-Pé, ceux du Hou-nan méridional, des Chang-Tong septentrional et oriental. Ce dernier, qui a, pour chef, un Messin, Mgr Césaire Shang, est confié aux Français, de la province de Saint-Louis, de Bordeaux; les autres le sont à des Italiens, des Belges, ou des Hollandais.

Dans l'ensemble de ces vicariats dont on peut évaluer la population totale à plus de 81 millions d'âmes, on

trouve, en laissant de côté les catéchumènes, environ 107,000 catholiques, avec 11 évêques, plus de 110 franciscains européens et de 70 prêtres indigènes. Il y a 915 églises ou chapelles, à peu près 215 écoles, 8 séminaires, une trentaine d'établissements charitables, ayant le caractère d'orphelinats ou d'hospices.

**Etats-Unis.** — Le Rév. I. H. Blenk, de la congrégation des Maristes, curé de Sainte-Marie, à la Nouvelle-Orléans, a été nommé évêque de Porto-Rico.

— Une réunion importante des représentants des collèges catholiques des Etats-Unis, s'est tenue à Chicago, le 12 et le 13 avril dernier, sous la présidence de Mgr T. Conaty, recteur de l'Université de Washington. Il y avait 102 délégués. De très sérieuses conférences ont été données sur tout ce qui intéresse la direction et l'enseignement dans les institutions catholiques.

— A Chicago, le 1er mai, Mgr l'archevêque Feehan a donné, dans sa cathédrale, la consécration épiscopale à Mgr McGavick, son nouvel auxiliaire. C'est Mgr Spalding, évêque de Péoria, qui a donné le sermon en cette circonstance.

— Le Rév. F. Barnaba, chanoine de la cathédrale de Santiago, a été élu archevêque de la même ville en remplacement de Mgr Saenz, qui a donné sa démission.

— A Philadelphie le 1er mai, Mgr l'archevêque Ryan a donné la consécration épiscopale à Mgr J. W. Shanahan, évêque de Harrisburg. Le sermon a été donné par Mgr Loughlin, chancelier du diocèse de Philadelphie.

— Le gouvernement de Washington a annoncé officiellement le 2 mai que les deux républiques de Haïti et de Saint-Domingue ont demandé au Souverain Pontife Léon XIII d'être l'arbitre de leurs différends relatifs à leurs frontières respectives.

---

**OBITUAIRE**

---


*A Cologne, S. E.* le cardinal Philippe Krementz, archevêque de cette ville, décédé le 6 mai, âgé de 80 ans. Créé, le 18 janvier 1893, cardinal prêtre du titre de S. Chrysogone.

*A Hartford, E.-U.*, le Rév. Charles W. Morill, autrefois de Montréal, décédé.

---

**LETTRE AU PAPE**

---

 OICI le texte de la lettre adressée au Souverain Pontife par les évêques de la province de la Nouvelle-Orléans :

Profitant de l'occasion que nous fournit la réunion à la Nouvelle-Orléans des évêques de cette province, assemblés en vue de la collation du pallium, nous, archevêque de la Nouvelle-Orléans, et évêques de cette province, nous vous exprimons du fond du cœur, dans cette lettre, nos sentiments de profonde gratitude de ce que Votre Sainteté a daigné, si opportunément et si heureusement, exposer et réprimer les erreurs cachées sous le nom d' « américanisme ». Ces erreurs, condamnées par la très belle lettre de Votre Sainteté, nous les réprouvons et les condamnons volontiers nous-mêmes, et nous louons Notre-Seigneur Jésus-Christ, divin auteur de l'Eglise, de ce que Votre Sainteté, Vicaire de ce même Christ, a défini clairement et sagement les erreurs de cette nature, et a mis en garde, avec prévoyance, contre celles qui pourraient se produire à l'avenir.

A cette occasion, nous félicitons aussi avec une grande

joie Votre Sainteté de la santé qu'Elle a recouvrée, et nous prions avec ferveur le Dieu très bon et très grand afin qu'il Lui conserve une heureuse vie durant de longues années pendant le siècle nouveau.

En attendant, prosternés aux pieds de Votre Sainteté, nous déclarons du fond du cœur ne vouloir le céder à personne en vénération, en soumission et en obéissance à l'égard du Siècle apostolique.

De Votre Sainteté les très humbles, très dévoués et sincères serviteurs :

P.-L. CHAPELLE, archevêque de la Nouvelle-Orléans ;  
EDOUARD FITZ-GERALD, évêque de Little-Rock ;  
NICOLAS A. GALLAHER, évêque de Galveston ;  
ANTOINE DURIER, évêque de Natchitoches ;  
THOMAS HESLIN, évêque de Natchez ;  
THÉOPHILE MEERSCHAERT, évêque de Sidyme, vicaire apostolique du territoire indien ;  
EDOUARD-JOSEPH DUNNE, évêque de Dallas ;  
JEAN-ANTOINE, évêque de San-Antonio ;  
EDOUARD P. ALLEN, évêque de Mobile ;  
GUSTAVE-A. ROUXEL, évêque de Coira et auxiliaire de la Nouvelle-Orléans.

Donné à la Nouvelle-Orléans, le 17 avril 1899.

Le Rme Pierre Verdaguer, vicaire apostolique de Brownville, retenu par une grave infirmité, n'a pu, à son grand regret, assister à notre réunion provinciale. Mais, d'après la lettre adressée par lui à son métropolitain, il n'y a aucun doute qu'il n'eut signé volontiers cette lettre s'il avait pu venir à notre assemblée.

---

---

**BIBLIOGRAPHIE**

---

**Actes Episcopaux**

*Ottawa*, 24 avril, circulaire au clergé. I La retraite pastorale s'ouvrira à l'Université le 7 août. II Examen et sermon des jeunes prêtres. III Nouvel itinéraire de la visite pastorale.

*Saint-Hyacinthe*, 3 mai, circulaire au clergé. I Retraites pastorales, du 10 au 16 août pour les vicaires, du 19 au 25 du même mois pour les curés, au séminaire de Saint-Hyacinthe. II Prières au Saint-Esprit. III Litanies du Sacré-Cœur, autorisées pour ce diocèse par un rescrit du 17 février. IV Dispense de l'audition de la messe, aux trois fêtes supprimées. V Avis concernant les pèlerinages.

**Revue**

UN NUMÉRO INTÉRESSANT. — La suite de l'histoire détaillée de la *Bataille de Châteauguay*, par M. Benjamin Sulte, est continuée dans la livraison de mai du *Courrier du Livre*. Elle est rehaussée par un plan inédit de la bataille fait par M. de Salaberry lui-même.

Cette livraison renferme aussi la suite des *Notes historiques sur Saint-Thomas de Montmagny*, par M. Raoul Renault.

**Ouvrages reçus**

L'EUCCHARISTIE, *centre de la vie chrétienne*, par S. Em. le cardinal Labouré, archevêque de Rennes, Dol et St-Malo. Un volume in-24 allongé. Prix : 0 fr. 50. (Ancienne Maison Charles Douniol, P. Téqui, successeur, 29, rue de Tournon, Paris.)



PERREYVE. — *Souvenirs de Première Communion*. Un volume in-18. Prix : 1 fr. ; relié toile, 1 f. 50 ; demi-chagrin, 2 fr. 50 ; plein chagrin, 4 f. ; plein maroquin, gardes soies, 9 fr. (Ancienne maison Douniol, P. Téqui, libraire, éditeur, 29, rue de Tournon, Paris.)

VIE DU PERE ARSENE-MARIE DE SERVIÈRES provincial des Frères-Mineurs ou Franciscains, mort en odeur de sainteté, d'après sa correspondance, par le P. Norbert, du même Ordre ; ouvrage orné de quatre gravures approuvé par le Ministre Général de tout l'Ordre de saint François. Paris, J. MERCIER.

NOS SAINTS, ou abrégé de la vie des Saints et des Bienheureux de notre Séraphique père saint François, orné de 212 gravures. Par un Frère Mineur de Montréal. Québec, Imprimerie Franciscaine, missionnaire.

MAY BLOSSOMS or Spiritual Flowerets in honor of the Blessed Mother of God, by Father L. B. Palladino, S. J. Seventh edition. *John Murphy, Baltimore.*

NICOLET, 9 mai. Circulaire au clergé, remettant la visite pastorale au mois de septembre.

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES, Lévis, P. Q. Le numéro de mai contient un intéressant article de M. l'abbé Forbes sur la mission iroquoise de Caughnawaga qu'il dessert depuis plusieurs années.

---